11ème congrès

USR CGT 13

**29 & 30 janvier 2015**



**Le contexte**

**Le monde est-il au bord du gouffre ?**

Guerres,  massacres, famines, épidémies, affrontements interethniques, immigrations sanglantes, ventes d’armes inégalées dont notre pays est un des leaders et autres calamités « naturelles » d’inondations en tsunamis, se multiplient dans un monde au bord du gouffre.

**Les enfants en première ligne !**

L'année 2014 est une "année dévastatrice" pour les enfants, a déclaré l'Unicef, qui parle de 15 millions de mineurs pris dans les conflits en République centrafricaine, en Irak, au Soudan du Sud, en Syrie, en Ukraine et dans les territoires palestiniens.

A cela s’ajoute les situations tragiques que connaissent des pays comme l'Afghanistan, la République démocratique du Congo, le Nigeria, le Pakistan, la Somalie, le Soudan ou le Yémen. Au total, l'Unicef évalue à 230 millions le nombre d'enfants vivant dans des pays ou des régions affectés par des conflits armés.

Des enfants sont tués pendant qu'ils étudient en classe ou dorment dans leur lit. Ils perdent leurs parents, ils sont enlevés, torturés, recrutés, violés et même vendus comme esclaves. Jamais dans l'histoire récente autant d'enfants n'ont été soumis à une telle et épouvantable brutalité.

La violence et le traumatisme font plus que nuire à ces enfants, ils sapent la force de nos sociétés, car ils sont l’avenir.

**Les puissants s’arrangent avec les terreurs et la violence**

La recherche du profit à n’importe quel prix même à dévaster la planète, l’exploitation des richesses des plus pauvres, le maintien de peuples sous domination tel est le grand spectacle de la mondialisation.

Toute une génération de dirigeants, grands magnats et grands patrons sont incapables de dépasser leur appât du fric et de penser l’avenir. Ils font peser des menaces de plus en plus graves contre la paix avec en bout de course une possible folie nucléaire.

Ecoutez.  Massacres à Gaza, en Syrie, en Irak, à Kobané, au Congo ; affrontements sanglants au Mali, dans le Maghreb, en Birmanie, en Thaïlande; l’Ukraine avec l’Otan joue un jeu dangereux ; les intégristes de tous poils sèment la terreur ; des populations sont déplacées ; les plus grands encouragements au surarmement ferment le bal des maudits.

Comme en 1914, ce que dénonçait Jaurès, nous arrive et nos savants stratèges d’aujourd’hui font comme ceux d’hier : ils font la guerre avec la peau des autres.

Regardez. Le monde apparaît hors de contrôle, il court à sa perte. N’est-il pas maintenant urgent que les peuples s’investissent directement pour freiner et arrêter ce processus ?

Le temps n’est-il pas venu de réorganiser le  monde et les structures de concertation internationale ?

L’ONU est figée, paralysée, tétanisée. Les institutions internationales comme le Fonds Monétaire International, la Banque mondiale,  l’Organisation mondiale du commerce, sont totalement discrédités devant les peuples.

**Construire un rempart pour la Paix**

Il souffle un vent mauvais sur le monde.

Les dirigeants européens et américains en sont responsables eux qui nous affirmaient que l’écroulement du mur et du bloc de l’Est ouvraient une nouvelle ère.

Ils ont tout négligé pour s’asseoir à la table du festin capitaliste et ont fait d’abord droit à leur domination avec une fringale sans égale.

Pour eux, « c’était Byzance et  Noël » tous les jours. Ils ont tout saboté. Tout méprisé. Tout mesuré à la calculette et à la petite semaine sans penser un seul instant à l’avenir.

Un désastre.

Il est temps de se poser, au-delà des différences et des divergences, la question cruciale qui doit nous commander : comment construire un rempart pour la paix.

Et pour la justice. Tant il est vrai qu’il ne peut y avoir de paix sans justice. Cela fait partie des préoccupations et des engagements de la CGT.

**HOLLANDE – VALLS**

**C’est très grave et ils insistent !**

Depuis notre dernier congrès (3 ans) on ne peut que mesurer les aggravations de la situation des retraités comme celles de tous les salariés et leurs familles.

La dégradation flagrante de la situation atteste, une fois de plus, de la nocivité du « Pacte de responsabilité » avec ses cadeaux pour les entreprises, et de la politique d’austérité que poursuit le gouvernement pour plaire au patronat, aux marchés financiers et aux libéraux de la Commission européenne.

Cela s’exprime notamment par les pressions sur les dépenses publiques et sociales utiles, alors que des milliards d’euros continuent d’être accordés aux entreprises des grands patrons sous la forme d’aides et d’exonérations fiscales et sociales sans évaluation ni contrôle.

« On ne peut faire autrement » rabâchent à longueur d’antenne président, ministres, portes paroles en tous genres relayés par tous les perroquets des médias à qui l’on a décerné les titres de spécialistes au kilomètre des graves questions que se posent les patrons. Ils en relaient même les mécontentements tant est fragile leur situation.

**C’est du jamais vu !**

Nous pensions avoir connu le pire avec Sarkozy. Nous déchantons depuis 2012. Hollande a passé le trait. Il a mis ses promesses à la machine à laver la mondialisation, comme un jeune marié qui s’offre un beau parti, il a jeté par-dessus bord ses oripeaux de jeunesse (du quand il se disait de « *gôche*») pour endosser les beaux habits des conseils d’administration. Valls n’est pas en reste, lui qui aime les patrons et ne jure que par Gattaz et ses copains du CAC 40.

Plus sérieusement si l’on veut dynamiser l’investissement et l’emploi, nous pensons à la CGT qu’il faut mobiliser l’ensemble des moyens, de la fiscalité au système financier et notamment les banques. Il faut conditionner surtout toute aide au respect des engagements et des critères précis en termes d’emploi, de salaire, d’égalité femmes/hommes, et établir des droits pour les salariés.

Tout cela appuyé par des mesures en faveur du pouvoir d’achat des salaires, des pensions et des retraites.

La CGT revendique haut et fort la nécessité de rompre avec les politiques néfastes actuelles. Plus que jamais le moment est venu de dire non aux exigences patronales.

**La sécurité sociale, aura 70 ans cette année !**

L’Assemblée nationale a définitivement adopté lundi 1er décembre le projet de loi de financement de la Sécurité sociale. Lors de la présentation des orientations du projet de loi devant la Commission des comptes de la Sécurité sociale, la CGT avait observé que « ce PLFSS [était] fondamentalement dominé par l’austérité ». Force est de constater que ce jugement est conforté pour le texte définitif.

Non seulement celui-ci confirme les choix réalisés par le Pacte de responsabilité, choix auxquels la CGT persiste à être opposée, mais il entérine également les mesures de diminution des prestations figurant dans le pacte européen de stabilité.

Ainsi, le projet confirme l’objectif de croissance de l’ONDAM (Objectif National des Dépenses d’Assurance Maladie) de 2,1%, soit le taux de croissance le plus faible depuis que l’ONDAM existe. Il décide également une forfaitisation du capital décès versé par les caisses d’assurance maladie, qui se traduira par une baisse de ce dernier pour de nombreux assurés sociaux.

La CGT réaffirme son opposition totale à la modulation des allocations familiales. Cette mesure remet en cause le principe d’universalité des allocations familiales (AF), qui est l’un des principes fondateurs de la Sécurité sociale. Il s’agit d’une mesure visant exclusivement à baisser les dépenses de la branche famille, et nullement d’une mesure de justice, comme on cherche à nous le faire croire.

Cette mesure est la rançon consentie aux employeurs dont le taux de cotisations AF passe de 5.4 à 3.45% dans la cadre du pacte de responsabilité. La CGT réaffirme que l’une des fonctions des allocations familiales est d’assurer une redistribution « horizontale » des revenus (entre ménages avec enfants et sans enfants) tenant compte des charges liées à l’entretien et l’éducation des enfants La redistribution sociale des revenus dite « verticale », des ménages plus aisés vers les ménages modestes, doit relever de l’impôt sur le revenu dont la progressivité devrait être augmentée.

De plus, la CGT est plus qu’étonnée que la représentation nationale s’immisce directement dans la gestion du système informatique de la branche famille, disqualifiant le Conseil d’Administration de la CNAF et bafouant ainsi la démocratie sociale.

La CGT est également surprise que ce texte ne comporte aucune mesure nouvelle concernant la lutte contre le travail dissimulé et la fraude aux cotisations alors que la Cour des Comptes chiffre à 25 milliards la fraude patronale.

**Le modèle social français**

Le texte définitif n’a donc en rien amélioré l’ancien. Il poursuit les politiques précédentes, déjà essentiellement guidées par la maitrise comptable des dépenses.

Dans l’intérêt des assurés sociaux, des familles et des retraités, il faut absolument changer de cap. La CGT formule d’autres propositions dans le cadre de sa campagne pour la reconquête de la Sécurité sociale.

La Sécurité sociale est une création du Conseil National de la Résistance en 1945, elle est un des grands piliers du modèle social français que le monde entier nous envie. Le socle de tout cela est basé sur la solidarité nationale et intergénérationnelle.

C’est la Sécurité Sociale qui crée les caisses de retraite au moment où le pays était ruiné. Aujourd’hui la France fait partie des pays les plus riches du monde et l’argent coule à flots dans les banques, au CAC 40, et dans l’ensemble du monde financier. Les moyens existent, les retraités exigent une autre répartition des richesses produites.

La retraite est un progrès social au même titre que la réduction du temps de travail et les congés payés. Avec elle, une nouvelle période de vie commence, libérée des contraintes du travail salarié. Elle doit permettre à chacune et chacun de mener à bien des projets personnels, de se cultiver, de se distraire.

Grâce au progrès de la médecine, aux avancées sociales acquises par les luttes collectives, l’espérance de vie en bonne santé a augmenté en France et dans le monde. Il est devenu possible de vivre 20 voire 30 ans en retraite.

Le déficit de la Sécurité sociale en 2014 est de 15,4 milliards d’euros. Peu de médias ou d’hommes politiques, et encore moins de patrons, ne s’étendent sur les raisons de ce déficit.

La principale raison réside dans l’effondrement des recettes et non l’inflation des dépenses !

Le pacte de responsabilité prive la Sécurité sociale de 6,2 milliards d’euros en exonérations des cotisations patronales.

Les fraudes patronales entraînent un manque à gagner de 20 à 25 milliards d’euros.

La logique voudrait que l’on s’en prenne aux racines du mal ! Encore une fois, il n’en sera rien. Les propositions examinées exigent :

* 500 millions d’économies supportés par les agents de la Sécurité sociale.
* 700 millions d’économies supportés par les familles.
* 3,2 milliards d’euros d’économies sur l’assurance maladie.

**Encore une fois, les retraités sont appelés à payer la note !**

Pour tous ceux dont le revenu est supérieur à 13 900 euros pour une part et à 21 322 euros pour deux parts, il est question de porter la CSG de 3,8% à 6,6% !!!

**Après la baisse des retraites suite aux réformes, la suppression de la demi-part pour les veuves, la suppression du crédit d’impôts pour avoir élevé trois enfants, la taxe de 0,30% pour financer soi-disant la perte d’autonomie, le blocage des pensions pendant deux ans, voilà maintenant le doublement de la CSG !**

Faire des cadeaux au Patronat et prendre les salariés et retraités comme cible, c’est du grand art !

A n’en pas douter, les conditions de vie vont continuer de se dégrader et le déficit à enfler.

**I - Pour les retraités,**

**le cahier revendicatif est-il nécessaire ?**

**« Les profits pour eux, la galère pour nous.**

**Ça suffit ! Utilisons autrement les richesses ».**

C’est ce que nous avons développé avec notre campagne sur le coût du capital. Mais le quotidien des gens est de souffrir de la crise dont ils ne sont ni coupables ni responsables.

Cependant la plupart des politiques et le grand patronat voudraient s’en saisir, s’en saisissent, comme pour chaque crise, pour en faire le théâtre politicien d’un grand consensus national, un peu comme si elle relevait d’une grande cause où la main de la victime devrait se tendre vers celle du bourreau.

L’ensemble des décisions prises dans les états et singulièrement en Europe révèlent une addiction soutenue à la régression sociale.

Dès le début de la crise, nous avons dit *«****la crise, c’est eux, la solution c’est nous*** ».

**1 – Les retraités et les 10 exigences de la CGT**

C’est pour donner vie à cette affirmation que la CGT à défini 10 exigences pour sortir de la crise :

1. [**Revaloriser les salaires, les pensions et les minima sociaux**](http://www.cgt.fr/Les-10-exigences-de-la-CGT.html#1)
2. [**Contrôler les aides publiques aux entreprises**](http://www.cgt.fr/Les-10-exigences-de-la-CGT.html#2)
3. [**Contraindre les entreprises à des alternatives aux licenciements**](http://www.cgt.fr/Les-10-exigences-de-la-CGT.html#3)
4. [**Suppression des exonérations fiscales et sociales sur les heures supplémentaires**](http://www.cgt.fr/Les-10-exigences-de-la-CGT.html#4)
5. [**Stopper les suppressions d’emplois**](http://www.cgt.fr/Les-10-exigences-de-la-CGT.html#5)
6. [**Développer les politiques publiques et les moyens des services publics**](http://www.cgt.fr/Les-10-exigences-de-la-CGT.html#6)
7. [**Réformer la fiscalité en profondeur**](http://www.cgt.fr/Les-10-exigences-de-la-CGT.html#7)
8. [**Créer un pôle financier public et établir un mécanisme de crédits à taux réduits**](http://www.cgt.fr/Les-10-exigences-de-la-CGT.html#8)
9. [**Taxer les mouvements spéculatifs de capitaux et éradiquer les paradis fiscaux**](http://www.cgt.fr/Les-10-exigences-de-la-CGT.html#9)
10. [**Mettre en place un fond européen de solidarité sociale et de développement économique**](http://www.cgt.fr/Les-10-exigences-de-la-CGT.html#10)

Ça fait plus de 3 ans que la CGT fait référence à ces 10 exigences. Pourtant, nous les avons un peu laissé tomber. Si nous nous en étions mieux emparés, toutes les batailles que nous menons depuis auraient pu être gagnées en particulier celle de la sécurité sociale.

Les 10 exigences de la CGT ont besoin en permanence de se frotter au vécu quotidien pour en faire les leviers de la lutte pour tracer le chemin d’une véritable alternative économique et sociale.

Nous entendons ne donner aucun répit à notre esprit d’initiative pour la lutte, nous devons peser en toutes circonstances en faisant appel à la mobilisation, en ne lâchant rien sur l’action pour gagner sur les revendications. Nous devons au contraire en faire de la lutte un point d’appui à une véritable alternative sociale et économique.

C’est pour cela que nous nous posons les questions suivantes :

* **Tout d’abord, et ça peut paraître saugrenu de se poser cette première question : les retraités peuvent-ils être concernés par les 10 exigences de la CGT ?**
* **Quels liens forts revendicatifs peut-il y avoir avec nos propres préoccupations ?**
* **Mesure-t-on bien que chaque action a un lien direct avec nos exigences ?**
* **Portons-nous bien ensemble la nature de la convergence entre gagner de bons salaires pour avoir de bonnes pensions ?**
* **Comment les retraités qui sont des acteurs de la consommation contribuent-ils au développement de la production et de l’emploi ?**
* **Nos 10 exigences impactent le plein emploi : comment en faire un outil du droit à la retraite à 60 ans à taux plein plutôt que des départs à la retraite repoussés ou une reprise du travail après le départ à la retraite ?**

2 – Les retraités et la crise

La crise est un prétexte pour geler les salaires et augmenter la productivité. Dans le même temps l’Assemblée Nationale vient de voter la loi sur « l’adaptation de la société au vieillissement ». Si cette loi comporte certains points positifs, son problème majeur est celui des financements.

Pour une personne en perte d’autonomie, se retrouver en établissement spécialisé est souvent un drame. Beaucoup n’arrivent pas à payer les frais d’hébergement. Enfants, petits-enfants sont souvent sollicités pour acquitter le reste à charge.

Le gouvernement a repoussé la réforme sur le reste à charge au prétexte qu’elle coûterait 1,5 milliards d’euros. C’est bien peu par rapport au 41 milliards d’euros versés aux entreprises, y compris celles du CAC 40, surtout sans même vérifier que cet argent public sert bien à l’investissement et non à l’augmentation des dividendes.

Pour refuser de répondre à nos besoins, pour justifier ses décisions, le gouvernement se retranche derrière le mot magique : ***« la dette »***

La dette, à force d’en parler, on nous met presque dans l’obligation de vouloir la rembourser.

Et pourtant, la dette ce n’est pas obligatoirement une catastrophe, au contraire une partie est saine, car elle permet les investissements, elle permet de mieux vivre.

Le déficit budgétaire c’est aussi l’investissement : éducation, services publics….

400 000 milliards d’Euros de profits sont distribués aux actionnaires, pourquoi ça ne serait pas à eux de rembourser la dette ?

Depuis 1973, la banque de France ne peut plus prêter de l’argent à l’Etat. Ils ont créé la Banque Européenne qui prête aux banques à taux réduits, qui ensuite prête aux Etats à des taux prohibitifs.

**Oui la 8ème exigence est plus que jamais à l’ordre du jour, Il y a besoin de créer un pôle financier public**

**3 – Les retraités, la sécurité sociale,**

**les pensions et les retraites**

L’exigence n° 1 est ;[**Revaloriser les salaires, les pensions et les minima sociaux**](http://www.cgt.fr/Les-10-exigences-de-la-CGT.html#1)**.**

Le salaire c’est ce qui nous permet de vivre, de nous loger, nous soigner, faire des projets… le salaire se décompose en deux éléments principaux : le salaire direct et le salaire socialisé. Le salaire socialisé contribue au financement solidaire de la protection sociale il s’agit des cotisations sociales : sécurité sociale, chômage, retraite, allocations familiales, accident du travail…

Le salaire socialisé est le résultat de l’addition de deux composantes : les cotisations salariales déduites sur la fiche de paye, et les cotisations dites patronales prises en charge par l’employeur. Toutes deux sont issues du fruit du travail humain, et permettent de garantir un système solidaire et de protection dans le pays. C’est ce système de solidarité qui a notamment servi d’amortisseur aux effets de la crise en France. C’est ce système de solidarité qui contribue à ce que les richesses puissent être mieux partagées.

A aucun moment elles ne sont donc prises dans la poche de l’employeur. Le terme ***« charges patronales »*** employé par le patronat est une usurpation. Il sert avant tout à justifier une bataille menée par le patronat depuis la création de protection sociale, issue du Conseil National de la Résistance, en 1945 : confisquer et récupérer les cotisations sociales patronales au profit de la finance.

Seul le travail crée la richesse. Notre pension est notre salaire socialisé. Aujourd’hui le pouvoir d’achat stagne, voire baisse, plus que jamais notre revendication **« pourquoi gagner moins à la retraite qu’en activité »** est à l’ordre du jour. Pas de pension en dessous du SMIC, soit 1700 € et 500 € de rattrapage immédiatement nous permettrons d’y parvenir.

Nous avons besoin de définir l’enjeu de la revalorisation des pensions. Le gouvernement a confirmé ses choix de politique d’austérité en maintenant son pacte de responsabilité. Il continue à faire des cadeaux aux employeurs (suppression des cotisations sociales branches familles) et 50 milliards « d’économie » sur les budgets publics.

Comme le dit la 6ème exigence[: **Développer les politiques publiques et les moyens des services publics**](http://www.cgt.fr/Les-10-exigences-de-la-CGT.html#6). Nous devons exiger la réappropriation des services publics.

Les retraités sont prêts à s’indigner. Ils s’indignent et s’inscrivent dans le mouvement social. Ils ne supportent plus que 8 millions de personnes vivent en dessous du seuil de pauvreté et que 12 500 milliardaires possèdent 40 % du PIB mondial.

Après des journées d’actions pour la reconquête de l’industrie et des services publics, la CGT a proposé une grande campagne sur la reconquête de la Sécurité Sociale, socle de la protection sociale. Oui je l’ai déjà dit, les richesses sont créées par le travail et la cotisation est le socle du financement de la sécurité sociale.

Face aux nouvelles attaques du gouvernement, la CGT répond par des propositions de transformation du financement de la Sécurité Sociale, à la reconquête de ses principes fondateurs. Elle réaffirme que le droit au travail est un droit inaliénable.

**Oui nos revendications sont la solution. Il faut s’emparer des 10 exigences de la CGT, les faire vivre.**

Il faut donner confiance et espoir car la crise broie les gens. Nous devons nous adresser au plus grand nombre pour aider à relever la tête, il faut que nous passions du **je** au **nous**, ainsi nous porterons la valeur de solidarité très haut.

Nous devons nous adresser au plus grand nombre pour créer des espaces de paroles, on ne pourra pas être la CGT de tous si nous on baisse la tête. C’est comme ça que nous serons la CGT de demain

Même à la retraite nous avons besoin de la CGT.

Les retraités ne sont plus dans l’entreprise, ils n’ont plus de patron, et pourtant, les revendications continuent à exister. L’ « exploitation » est toujours là.

**II - Le syndicalisme retraité en mouvement : celui dont nous avons besoin**

**1 - interrogations**

Le syndicalisme retraité, depuis sa création a suivi les évolutions de la société pour mieux répondre aux besoins exprimés, mais avons-nous avancé sur ces enjeux ?

La révolution démographique impliquant un allongement de la durée de vie et une perspective de retraite plus longue, demande une reconnaîssance de la place des retraités et de leurs besoins dans la société.

En conséquence, comment avoir une intervention syndicale et une approche diversifiée selon l’âge et la situation des retraités de 60, 70, 80 ans et plus ? comment avancer, gagner ?

Les différents gouvernements et le patronnat de 2011 à 2015 continuent la même politique d’austérité, de régression sociale en allongeant l’âge de départ à la retraite, pour eux il y a un problème des retraites, un problème comptable insupportable pour la société à venir.

Les retraités pour eux sont un poids mort, « je vieillis ce n’est pas de ma faute ! » non, vieillir en bonne santé c’est une chance et une bonne nouvelle pour toute la société , une opportunité de vie collective pour plusieurs générations

Alors comment avoir une CGT plus forte parmi les retraités, sur leurs lieux de vie, pour qu’ils jouent pleinement leur rôle, pour vivre dans une société solidaire, citoyenne et de progrès humain.

**2 - La situation des retraités :**

* **évolutions et syndicalisme**

A la retraite, la vie ne s’arrête pas, elle continue, même si une des spécificités des retraités est de ne plus être dans l’entreprise.

L’apport social, économique, culturel, associatif… des retraités est indéniable et rejaillit bénéfiquement sur toute la société.

Nous disons aussi que la vie militante - d’un syndicaliste, ou pas - ne s’interrompt pas, elle peut se prolonger à chaque âge de la vie, et pour nous il y a la place pour un syndicalisme retraité, sans baisser les bras, sans attitude de retrait, sans dire « laissons faire les plus jeunes », non, qui mieux qu’un retraité peut comprendre un autre retraité, mais aussi et surtout faisons ensemble : « construire une société pour tous les âges » c’est concevoir une intervention syndicale qui s’étende à toutes les composantes du salariat, mais aussi à l’ensemble de la population retraitée » cf 10ème congrès UCR   
de mars 2014 . Donc construisons un syndicalisme pour vivre mieux dans la réalité de la vie à la retraite, pour toute la société.

Une fois à la retraite 7/10 ne se syndiquent plus, pourquoi cette rupture du lien syndical ? certes, les approches sont différentes selon les secteurs d’activités, les liens sont plus ou moins distendus voire absents et trop souvent le syndicalisme retraité est considéré comme un simple apport de fidélité ou d’appoint.

Comment avoir un syndicalisme retraité à part entière ? Le syndicalisme retraité cela ne s’invente pas facilement : préparation avant le départ, travail en commun, liens dans le cadre de la continuité syndicale. Les retraités produisent des biens sociaux, familliaux… ils conservent toute leur vie leur qualification personnelle acquise lors de dizaines d’années de travail, alors pourquoi en serait-il autrement pour ce qui concerne leur activité syndicale ?

La continuité syndicale est un enjeu pour toute la CGT; nous sommes sur la piste d’une approche du syndicalisme retraités plus en phase avec la réalité de la société d’aujourd’hui, en liaison avec les actifs mais avec une démarche revendicative spécifique retraités ouverte sur nos 10 exigences.

Pour que le syndicalisme retraité, encore trop souvent méconnu, minimisé comme nous le constatons lors de nos diverses actions, prenne toute sa place, il faut considérer la réalité d’aujourd’hui.

La société française a évolué, la régulation assurée par l’entreprise, l’Etat a fait place à l’intervention des collectivités locales et territoriales à travers les lois de décentralisation et tout est à craindre de la réforme territoriale annoncée.

La CGT, face à ces offensives patronales a répondu en optant pour une démarche syndicale en territoires, en décidant d’investir le lieu de dialogue social territorial, c’est en effet sur leur lieu de vie que les retraités sont présents le plus souvent, les besoins, les préoccupations des retraités sont là dans la proximité.

Voilà ce qui doit nourrir nos démarches syndicales, qui montrera l’efficacité du syndicalisme retraité CGT : les exemples sont nombreux : demandes d’informations, questions sur le logements, les transports , les impôts, la santé, les maisons de retraites, la perte d’autonomie…

Tout y passe lors d’une rencontre avec un retraité, il s’agit pour nous, dans nos sections syndicales de les écouter, les comprendre, savoir apporter des réponses, les retraités d’aujourd’hui ne sont plus les mêmes que ceux des générations précédentes ils ont de nouvelles préoccupations .

Cela demande d’être attentif à la satisfaction de leur besoins qui sont conditionnés par le niveau des pensions : le pouvoir d’achat des retraités est une revendication déterminante pour la CGT. Gouvernement et patronnat ne s’y trompent pas en faisant passer les retraités pour des nantis, en bloquant les retraites…

Mais en même temps ils ont vu depuis longtemps la manne financière que les retraités représentaient : en 2020 1/3 des français aura plus de 65 ans soit 22 millions de personnes : l’allongement de la durée de vie en bonne santé est un progrès humain résultant des nombreuses luttes sociales ; ils parlent de la « Silver économie : le business du 3ème âge ! » .

Là aussi, le syndicalisme CGT peut être déterminant : les progrès scientifiques doivent servir à améliorer le quotidien de chacun et ne pas être un nouvel Eldorado pour la finance : autrement dit on ne laisse pas le champ libre au capital, on l’investit et on se bat.

Il est nécessaire de travailler toutes ces revendications dans le cadre d’une activité syndicale avec les retraités eux mêmes en allant les voir là où ils sont : et donc définir ensemble le territoire d’intervention : localité, quartier, village… avec une démarche d’écoute, de dialogue.

Mettre en œuvre différentes actions qui correspondent à leurs attentes, leurs revendications : pétitions, diffusions de matériel, questions sur transports, budget de vie, intervention auprès de divers interlocuteurs du territoire selon leur domaine de compétences : CG, CR, CODERPA, ARS, Finances, médias, parce que le syndicalisme retraité s’occupe à la fois des questions nationales et générales mais aussi locales son objectif est d’être réellement un syndicalisme proche des intéressés qui fait partie de leur vie de tous les jours.

Cela permet de favoriser l’émergence de réponses syndicales concrètes, cohérentes, solidaires qui concernent vraiment les retraités parce qu’ils les ont eux mêmes déterminés et mis en œuvre.

**3 - Dans notre USR CGT 13 :**

**mise en œuvre de l’action en territoires dans le cadre de la convergence des luttes**

Nos mobilisations ont été nombreuses depuis juin 2011 , nous avons commencé et souvent poursuivi la construction d’ un syndicalisme plus attractif, plus efficace, plus puissant : progrès dans le travail de proximité, avec les UL dans le cadre interpro, mais beaucoup reste à faire , des disparités réelles existent notamment dans les sections professionnelles.

Depuis plus de 40 ans le capitalisme international a réservé à notre département une place de choix dans le cadre de la désindustrialisation de la France et de la spéculation en tout genre ; face à cela l’UD CGT 13 en liaison avec l’USR CGT 13 a opposé un projet pour un autre avenir, tant sur le plan économique que social : emploi, transports, santé... tout est attaqué pour couler ce département, la CGT réplique, forte de ses syndiqués actifs mais aussi retraités, car cette offensive rentre dans le cadre d’un schéma général pour notre département mais pour tout le pays.

La riposte doit s’étendre à l’ensemble de la population sur la base de la nécessaire convergence des luttes, tous ensemble chacun se renforce : salariés actifs et retraités grâce aux rencontres et actions communes de l’UD CGT et de l’USR CGT 13, cette démarche commence à porter ses fruits et ne demande qu’à s’élargir,   
des liens se tissent au niveau syndical, associatif, politique, pour gagner des luttes et des acquis sociaux.

L’USR CGT tient tout son rôle d’animateur dans cette mise en œuvre sur le département auprès des retraités : pédagogie, propositions, actions, avec/et au service de tous les retraités, pour que chacun, militant dans une grande section professionnelle, une section multipro, dans une UL, se sente à l’aise, décideur et acteur des initiatives à mener ensemble pour une société plus humaine, libérée de la domination de l’argent, tournée vers la paix, parce que la participation à la vie syndicale ne peut être ressentie comme une contrainte mais fait partie de notre épanouissement humain

**III *–*** Besoin d’un syndicalisme de tous les âges et de luttes afin de reconquérir du progrès social

Le nombre de syndiqués ne peut être considéré comme une question à part du rapport de force, il est constitutif de celui-ci. Le renforcement de la CGT ne se résume pas à une affaire de statistique, mais pose bien la question de la force syndicale qu’il nous faut pour faire aboutir nos revendications et contribuer au rapport de forces nécessaire à la reconquête du progrès social, et inverser la réalité sociale actuelle.

**1. Syndicalisation**

Depuis 20 ans, le syndicalisme CGT subit une érosion constante au passage à la retraite. En effet, nous rencontrons des difficultés à la fois sur la fidélisation de l’adhésion et sur le renforcement du syndicalisme retraité.

Nous avons tous des responsabilités dans la situation de ce bilan. Si la santé de la CGT est de la responsabilité de tous les adhérents de la CGT, le syndicalisme retraité joue son avenir aujourd’hui avec l’obligation d’inverser la tendance de ce bilan.

Nos difficultés sont très liées à notre histoire, à celle de la CGT, à notre capacité à pouvoir nous adresser aux 16 millions de retraités actuel afin d’assurer notre mission première de défense des intérêts des retraités et préretraités dans leur diversité et permettre la syndicalisation de chacun d’entre eux.

Pour l’heure, nous n’avons pas convaincu que nous étions ce syndicalisme-là, utile aux retraités dans leur masse. Dans la CGT, nous avons encore du mal à convaincre des enjeux d’une société pour tous les âges avec ce que cela implique.

***Nous avons du mal à mettre en œuvre les décisions de nos derniers congrès ?*** Cela ne veut pas dire que rien ne bouge, rien ne se fait. Pour preuve, les mobilisations de ces derniers mois, de ces dernières années, unitaires souvent, au niveau départemental et national, avec des rassemblements de retraités qui se comptent parfois par milliers à Paris ou dans certaines villes et départements.

Mais concrètement, qui avons-nous mobilisé, comment, combien et avec quels résultats ? Combien de retraités inorganisés avons-nous rencontrés ? Avec combien avons-nous débattu ? A combien avons-nous fait signer une pétition ? Et combien avons-nous invités à s’engager ?

***L’utilité du syndicalisme retraité ne se décrète pas.*** Il convient de le démontrer en direction prioritairement des populations que nous voulons mobiliser et organiser, en directions des décideurs et interlocuteurs institutionnels et en direction des médias.

***Efficace, visible, lisible, indispensable et incontournable,*** ces cinq mots résument notre démarche pour donner envie aux retraités de nous rejoindre et de s’y retrouver.

La retraite est une nouvelle phase de la vie, qui génère d’autres centres d’intérêts, d’autres revendications que celles que l’on porte lorsqu’on est en activité, même si nombre d’entre elles restent liées aux résultats de celles en activité.

Intègre-t-on cette réalité ? Un syndicalisme hors des réalités ne donne aucune chance que l’on modifie la tendance actuelle au recul de la syndicalisation des retraités.

Nous devons innover, inventer de nouvelles façons de travailler ensemble afin de permettre aux syndiqués de se retrouver régulièrement, d’échanger, d’élaborer les revendications, de rayonner autour d’eux, et de mener régulièrement la bataille des idées nécessaire pour rassembler autour des lieux de vie et des points rencontre.

Nous avons engagé un travail avec notre UD que nous voulons à juste titre ***«****confédéraliser****»***,pour que chaque syndiqué actif ou retraité compte pour une voix au sein de nos instances statutaires.

***La continuité revendicative et syndicale, est un enjeu majeur qui implique d’en faire l’affaire de toute la CGT.***

Nous sommes aussi interpellés sur notre capacité à pouvoir accueillir les jeunes retraités, à nous renforcer par des adhésions nouvelles et en nombre, en nous adressant à ceux qui ont été syndiqués mais aussi et surtout à ceux qui ne l’ont jamais été. Nous devons aussi recenser et rapatrier les retraités toujours syndiqués chez les actifs.

Le nombre de syndiqués sera déterminant pour construire des ***« mobilisations gagnantes »*** afin de répondre aux besoins et à une autre logique sociétale.

Aujourd’hui, le nombre de syndiqués de notre département nous permet-il de mener à bien cette démarche ? ***Plus de 400 000 retraités dont 4.594 syndiqués CGT en 2013***. Se déployer dans ces conditions paraît compliqué si l’on considère que le nombre n’est pas obligatoirement facteur d’efficacité mais qu’il y contribue, nous sommes donc en capacité de faire grandir le syndicalisme retraité dans notre département en se fixant des objectifs ambitieux.

Peut-on avoir la prétention de connaitre les préoccupations de tous les retraités tant elles sont diverses, car la vie après le travail, débarrassée des contraintes liées à celui-ci, n’est pas vécue de la même façon pour tous les retraités.

Selon son état de santé, selon que l’on soit une femme ou un homme, selon que l’on vive seul ou en couple, selon que l’on ait ou pas des ascendants ou descendants, que l’on vive en milieu urbain ou rural, selon le niveau de sa pension, ***les préoccupations de chacun d’entre nous peuvent être différentes.*** Pour connaitre ces différences, fixons nous pour objectif de faire vivre ***«*** ***l’enquête nationale de l’UCR »***, qui concrétisera plus précisément cette réalité.

Sur un territoire donné, les retraités peuvent aussi avoir des revendications, nous ne pouvons faire l’impasse d’aller à leur rencontre sur le terrain, de les rassembler, de débattre avec eux, même avec de petits moyens.

***Ceci ne s’improvise pas non plus, il n’y a donc pas de réponses toutes faites. Mais une chose est sûre, pour que ce développement concrétise ce syndicalisme retraité, nous avons besoin de nous déployer sur les différents territoires.***

**2. Rassemblement et Unité :**

Pour réellement changer la donne, ne faut-il pas gagner l’implication et l’unité d’un plus grand nombre d’actifs et de retraités ? Le développement du syndicalisme actif/retraité sur les différents territoires ? N’avons-nous pas le même adversaire de classe ? Dont la force réside surtout dans l’éparpillement et dans la division des salariés, actifs et retraités.

Pour modifier le rapport de force, ne doit-on pas mettre tout en œuvre pour surmonter et combattre les différences, les divergences et les divisions, qui sont un handicap considérable au rassemblement des salariés et des retraités et à l’efficacité des luttes.

Si pour le monde du travail l’unité est logique et nécessaire, elle ne va pas de soit en réalité. Les signatures par certaines organisations de l’Accord National Interprofessionnel (ANI janvier 2013, par CFDT, CFTC et CFE/CGC), ainsi que sur les retraites complémentaires (FO, CFTC et CFDT) ont porté un grave préjudice à l’unité syndicale. Le positionnement de certaines organisations syndicales tant sur la réforme des retraites que sur le Pacte de responsabilité ne favorise pas non plus la convergence d’action.

L’unité n’est donc pas si facile à réaliser, mais ***« pour être forts, il faut être unis »***, la formule est connue et l’expérience confirme qu’elle est juste.

La recherche de l’unité des retraités et de leurs syndicats doit être permanente, ce n’est pas une considération tactique, c’est vital non seulement pour le syndicalisme retraités, mais aussi pour les retraités eux- même. Qu’ils soient syndiqués à la CGT ou dans d’autres organisations, ou non syndiqués comme la grande majorité d’entre eux, tous subissent les conséquences des politiques patronales et gouvernementales et ont les mêmes préoccupations.

***L’unité syndicale n’a jamais signifié la paralysie ou la perte d’identité de la CGT*.** Au contraire, notre démarche unitaire et globale impulsée particulièrement par notre UD, se conjugue avec une CGT plus forte pour réussir celle-ci et le rassemblement de toutes les forces qui se revendiquent pour le progrès social.

**3. Rapport avec le monde associatif**

L’ampleur de la bataille justifie la volonté de la CGT d’œuvrer au rassemblement du mouvement syndical. Il nous faut donc penser et consolider l’articulation avec ceux du monde associatif qui partage certaines de nos valeurs et de nos revendications.

De très nombreux retraités souvent syndiqués, consacrent bénévolement une partie de leur temps au mouvement associatif et en sont même responsable.

Les associations sont diverses, certaines sont liées aux loisirs, d’autres portent sur des sujets de société, voire revendicatifs. Ces mêmes sujets peuvent être également travaillés par le syndicalisme.

Certaines associations produisent un travail de qualité. Elles peuvent être entendues ou représentées dans des instances de dialogue social. Elles font partie potentiellement de la force de rassemblement des retraités.

Leur mission pour la plupart d’entre elles les amène à porter assistance à des populations en plein désarroi dont 10 % sont des retraités (taux qui ne cesse d’augmenter). N’y a-t-il pas là, la nécessité de rencontrer et dialoguer avec cette population qui se résigne souvent dans sa détresse. Et que cette situation qu’ils subissent n’est pas irréversible à condition de se rassembler et de s’organiser.

***N’y a-t-il pas besoin de développer des liens nouveaux avec certaines associations, et avec les retraités qui y participent et en bénéficient ?***

**IV - QUELLE POLITIQUE FINANCIERE POUR L’U.S.R**

L’USR 13 dispose de la pleine indépendance de ses décisions, de ses actions, il faut avoir la volonté de faire correspondre à ces activités les ressources financières nécessaires sinon le risque est de perdre cette indépendance et ne pas être a la hauteur des enjeux auxquels notre syndicalisme retraité est confronté.

Les ressources financières de l’USR nécessaires à son fonctionnement sont assurées essentiellement par les cotisations de ses adhérents et donc dépendantes du taux de cotisations.

Le 9ème congrès de l’UCR d’avril 2010 a pris la résolution statutaire d’aller vers l’instauration progressive de la cotisation au taux de 1 % pour les retraités afin de se donner les moyens de notre bataille revendicative.

1 – Evolution du 1% au sein de l’USR 13

Le tableau des cotisations sur 4 années montre une progression du taux de cotisation tendant à se rapprocher des 1%, cette progression n’est pas encore à la hauteur des objectifs mais elle montre une réelle prise en compte politique sur la nécessaire revalorisation des cotisations.

|  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Tableau des cotisations mensuelles** | | | | | | | |
| **Section** | **2011** | | |  | **2012** | | |
| **Moyenne** | **Maxi** | **Mini** |  | **Moyenne** | **Maxi** | **Mini** |
| **Pro** | **7,02** | **18,00** | **1,71** |  | **7,74** | **17** | **2,25** |
| **Multi Pro** | **4,67** | **9,15** | **1,85** |  | **5,36** | **10,98** | **1,85** |
|  | **2013** | | |  | **2014 au 30/09/2014** | | |
| **Moyenne** | **Maxi** | **Mini** |  | **Moyenne** | **Maxi** | **Mini** |
| **Pro** | 8,27 | 16,32 | 1,1 |  | 10,61 | 19,8 | 2,96 |
| **Multi Pro** | 5,53 | 12,25 | 1,85 |  | 4,82 | 10,27 | 1,98 |
|  |  |  |  |  |  |  |  |

Toutefois il apparaît une grande diversité de cotisations mensuelles.

Il est un constat que le pouvoir d’achat des pensionnés et retraités est en baisse du fait du gel des revalorisations et de l’augmentation des divers prélèvements.

Il n’en reste pas moins que le taux appliqué par certaines sections ne paraît pas correspondre aux revenus des syndiqués, mais encore moins aux moyens nécessaires à notre bataille syndicale pour l’augmentation des retraites à un minimum de 1.700 euros par mois.

Il est important de rappeler aux syndiqués que la loi de financement des impôts permet un crédit d’impôt de 66% des cotisations annuelles versées dans la limite de 1 % du revenu brut imposable

Ainsi donc si on prend l’exemple d’un timbre à 10 euros, 6.6 euros seront déduis des impôts il ne reste à la charge du syndiqué que 3.4 euros au réel.

Et s’il y a non imposition le montant correspondant est remboursé par les services fiscaux.

**Un aspect important est aussi la régularité des versements à cogestise.**

Le paiement de FNI en fin d’années ou au troisième trimestre voire l’année suivante est encore une pratique trop courante, cette pratique met en difficulté l’ensemble des structures de là CGT (confédé, fédé, UL, UD, UCR, USR) le manque de lisibilité sur les moyens à disposition et sont évidemment un frein à l’action.

Nous proposons à chaque section de retraités quelle soit professionnelle ou multipro d’établir un budget prévisionnel en début d’année et de le faire adopter par leurs instances financières au sein de leur organisations respectives, ce qui permettra, au travers de leurs propres besoins, de mettre en lumière la nécessité de reversement régulier à cogetise.

Les réflexions sur un budget prévisionnel de section de retraités ne peuvent que mettre en lumière les activités retraitées et être le lien pour une réflexion commune actifs/retraités pas toujours comprises.

Pour mettre en œuvre cette démarche il est nécessaire que chaque section se dote d’un responsable à la politique financière.

**V - Bataille des idées - Vie Nouvelle**

« ***Le syndicalisme retraité, une force d’avenir, solidaire, utile***… »

C’est autour de ce thème, de la nécessité de construire ce syndicalisme dont les retraités ont aujourd’hui besoin.

Emploi, industrie, pouvoir d’achat, croissance, conditions de vie et de travail mais aussi santé, accès aux soins, aide à l’autonomie, protection sociale, service public de proximité et société pour tous les âges, donc, place des retraités dans la société.

Remettre l’humain au cœur du développement de notre société, gagner le droit de vivre dignement notre retraite, tels sont les défis que nous devons relever.

Les gouvernements successifs depuis 2012, élection de F. Hollande, mènent une politique socio-libérale qui remet en cause les acquis sociaux du CNR à aujourd’hui.

La question du rapport de force reste à construire.

Sans contestation possible, les médias, aux ordres du pouvoir et du patronat, ont pour mission de détourner les populations de leurs préoccupations et besoins du mieux vivre, de profiter normalement de notre retraite.

On l’a connu lors de cette magnifique manifestation où ont participé 25.000 retraités le 3 juin à Paris. Aucun média n’en a fait écho, hormis l’Huma, la NVO et Vie Nouvelle.

Dans notre département, à plusieurs reprises, notre USR est intervenue auprès de FR 3 Marseille-Provence, nous avons fait en 2012 une manif devant les locaux de la chaine publique – résultat : les retraités connaît pas !

Face à cette situation médiatique, notre bataille des idées doit élever les consciences, pour créer le rapport de forces qui reste à construire.

Pour les retraités, notre outil CGT s’appelle Vie Nouvelle – le journal peut aider, donner envie aux retraités de s’organiser, de poursuivre l’engagement qui était le leur quand ils étaient en activité, de nous rejoindre, comme cela a été mis en évidence lors du 10ème congrès de l’UCR.

C’est un support formidable pour donner à connaître ce que nous sommes, ce qui nous motive, ce qui nous rassemble. Depuis notre 10ème congrès de l‘USR 13 (juin 2011) nous enregistrons une perte de 173 abonnés (en 2011 : 2146 lecteurs, en 2014 : 1973).

Il est évident que la perte des abonnements est due à la suppression d’abonnements par les sections. En même temps on constate que 42 sections du département n’ont pas d’abonné à Vie Nouvelle. En contre partie le nombre de syndiqués stagne ou progresse.

Ne devons-nous pas mettre en débat dans toutes nos sections et faire connaitre la proposition d’un euro de plus par cotisation pour s’abonner à Vie Nouvelle ?

Ne devons-nous pas faire en sorte qu’il n’y ait pas une section sans un abonné Vie Nouvelle ?

Ne devrions-nous pas mener une campagne exceptionnelle dans le cadre de la préparation de ce 11ème congrès, mener une campagne pour réaliser de nouveaux abonnement et retrouver le nombre de 2011 pour l’ouverture du congrès ?

Dans cette période où l’information ne va que dans un sens - servir le pouvoir et le capital - le seul contre poison que nous ayons pour les retraités, c’est Vie Nouvelle.

Le journal doit être vraiment l’outil au service de notre démarche revendicative et au rassemblement, pour aller au contact des retraités, pour informer et rétablir quelques vérités sur la réalité au quotidien des retraités, informer que l’austérité n’est pas le remède, que d’autres solutions sont possibles, qu’il faut que les retraités se rassemblent, agissent, se syndiquent pour exiger une autre répartition des richesses, une société plus juste, plus humaine, intergénérationnelle, une société pour tous les âges

Le rôle, l’utilité et la diffusion de Vie Nouvelle prennent tout leur sens.

Il convient donc de tout mettre en œuvre pour que nous nous engagions toutes et tous. Il convient de tout mettre en œuvre pour que la diffusion de notre magasine progresse auprès de nos adhérents et au-delà.

Vie Nouvelle doit être considérée comme un véritable outil pour renforcer le syndicalisme spécifique CGT retraité, utile, revendicatif, d’avenir, que nous entendons bien construire.

Il y a aussi d’autres expressions pour mener la bataille des idées.

Le journal de l’USR « DU PAIN ET DES ROSES »

Celui-ci ne parait que pour la fête de Fabregoules. Il serait nécessaire que notre journal soit édité au moins une fois par trimestre plus un numéro spécial pour notre fête annuelle. Cela nécessite un certain travail et un suivi permanent. Pour cela il faut mettre en place un comité de rédaction.

Le journal pourrait également changer de nom – beaucoup de camarades ne comprennent pas ce nom « du pain et des roses » même si cela a une signification historique.

Nous avons aussi souvent que possible une expression avec des tracts, à chaque initiative d’action, spécifique ou générale.

La grande question est de ce que l’on en fait. Est-ce que partout on prend l’opportunité de s’en servir au point rencontre sur les lieux de vie ? Encore trop peu de sections programment ces points rencontre régulièrement dans notre activité syndicale.

Le site «les retraités du 13» a un réel succès. L’équipe de réaction fait un très bon travail.

Notre site est régulièrement mis à jour sur l’actualité sociale. C’est un outil important loque l’on sait l’importance que représentent les réseaux sociaux dans la vie de tous les jours.

Il existe aussi les journaux locaux édités par des sections de retraités. Cela permet de mieux informer localement, à partir des besoins et de la réalité de la vie sociale du retraité.

Quelques sections ont aussi un blog, là aussi trop peu regardé.

Notre site mérite d’être mieux connu par les syndiqués, en premier lieu et plus globalement l’ensemble des retraités.

Vie Nouvelle, le journal de l’USR et le site «retraités du 13» doivent vraiment être des outils au service de notre démarche revendicative et au rassemblement pour créer les conditions d’un grand mouvement social, pour contrecarrer les mesures antisociales, réactionnaires et ultralibérales du Medef et du gouvernement.

**VI - L’USR départementale :**

**Une organisation, une démarche, une direction**

Gagner la légitimité du syndicalisme retraité, convaincre de son utilité, donner envie aux retraités de nous rejoindre ne pourra se faire que si nous sommes immergés dans la population retraitée et que nous devenions la référence incontournable pour la défense de leurs revendications.

Ce qui nous confère la responsabilité de développer une activité spécifique de proximité et de se doter d’outils efficaces pour réussir cette ambition.

**1 - L’USR :**

**Une force syndicale, une organisation départementale.**

**2013** : 4.594 syndiqués pour une population de 400.000 retraités, répartis entre 4.038 dans le champ professionnel et 556 sur le champ territorial.

Une telle force syndicale sur le département nécessite que l’USR soit un réel outil qui anime, impulse, participe au développement de l’activité dans les sections territoriales et professionnelles autour des UL, et coordonne l’activité sur l’ensemble du département.

Avoir comme axe permanent la continuité syndicale et le développement de l’activité sur les lieux de vie nécessite que nous ayons un travail tenace de coopération avec les syndicats d’actifs, avec les sections territoriales, les sections professionnelles, avec l’UD et les UL.

Ne pourrions-nous pas en faire une résolution du 11ème congrès, car c’est bien en prenant appui sur le maillage étroit entre sections professionnelles et sections territoriales que nous pourrons développer ensemble, dans la proximité, le regroupement de tous les syndiqués pour développer dans un même mouvement campagne revendicative et campagne de renforcement.

Dans le mandat qui s’achève, nous avions acté la décision de travailler en secteurs géographiques, nous n’avons pas pu concrétiser la démarche, nue pourrions-nus pas en faire une résolution de ce congrès ?

**2 - L’USR : au service d’une démarche revendicative et de rassemblement.**

Depuis plusieurs années, nous faisons le constat de la dégradation permanente de la situation des retraités, de la progression de la pauvreté parmi les retraités, d’un nombre de plus en plus croissant de retraités qui ont recours aux associations caritatives (environ 15%).

Le processus de démantèlement et de privatisation des services publics, les politiques d’austérité engagées par les gouvernements précédents et accéléré par ce gouvernement non seulement ne répondent pas aux besoins des retraités mais augmentent les coûts des prestations et pénalisent plus fortement les retraités.

C’est tout le sens du déploiement de notre activité revendicative autour du pouvoir d’achat, du droit à la santé, de la fiscalité, des services publics de proximité, du transport… car c’est bien dans ces domaines que les reculs sociaux sont les plus importants.

Ne pourrions-nous pas nous fixer comme résolution au congrès d’élargir notre démarche revendicative à partir de 2 ou 3 repères revendicatifs ?

En même temps, quel engagement prenons-nous, avec nos organisations pour participer au développement des structures de loisirs, de culture avec les deux associations de LSR qui sont sur notre département pour répondre aux besoins de culture, de loisirs et de solidarité sur le département ?

**3 - L’USR : une structure de coopération.**

**Avec les sections** :

* par la mise en place de méthodes de travail, d’écoute et de participation régulière de l’USR à la vie des sections
* De développer le maillage entre sections professionnelles et sections territoriales pour une activité sur les lieux de vie.
* De développer l’activité retraite en secteur géographique.

Avec l’Union Départementale

* Poursuivre et amplifier notre coopération avec l’UD pour :
* Développer le syndicalisme retraités (nos forces syndicales ?) tant sur la continuité syndicale que sur les lieux de vie autour des UL
* Pour développer l’action revendicative à partir de revendications qui concernent actifs et retraités comme :
* La santé et le système de soins
* La protection sociale
* L’autonomie
* Le logement
* Les transports
* Le pouvoir d’achat

Et voir comment nous poursuivrons un travail régulier entre les USR et UFR PACA. Coopération avec les UL par la participation des syndiqués retraités des sections professionnelles avec la section territoriale au sein de l’activité de l’UL de leur territoire, par un travail continu avec les syndicats du champ de l’Union Locale

**4 - L’USR : une direction – pour quoi faire et au service de qui ?**

Au cours de ces 3 années nous avons essayé de faire jouer à la CE son rôle de direction. En même temps nous devons prendre la mesure des difficultés rencontrées et qui doit nous permettre de nous interroger individuellement et collectivement sur le rôle de « dirigeant du membre de la CE » et de mettre en place un temps de formation pour l’ensemble de la CE sur le thème : « c’est quoi être dirigeant de l’USR 13 ? »

En même temps, pour être plus efficace, n’avons-nous pas à réfléchir sur :

* Comment faire pour que la CE impulse, décide, organise, participe, forme, informe et développe le syndicalisme retraité et soit au service des sections ?
* Comment gagner la participation active des sections au niveau de la Commission Exécutive en veillant qu’elle soit représentative de toutes les tranches d’âge des retraités ?

En effet, les besoins et les aspirations ne sont pas les mêmes selon que l’on est préretraité à 55 ans, retraité à 60/65 ans ou retraité à plus de 70 ans.

Avoir une commission exécutive qui prenne en compte cette diversité des âges et des besoins est la garantie d’une USR au plus près des préoccupations des retraités et plus efficace pour notre syndicalisation.

Egalement, nous avons à faire vivre de façon plus conséquente le travail d’équipe, sur des bases géographiques et professionnelles en liant étroitement les membres du bureau et de la CE pour une meilleure activité sur les lieux de vie et un meilleur travail de l’ensemble des secteurs d’activité de l’USR.

Quid : de la politique des cadres ?

En conclusion, ce document a pour objectif de favoriser les débats les plus larges avec les syndiqués sur l’ensemble de l’activité de l’USR, sur la mise en œuvre des orientations du 10ème congrès de l’UCR, sur l’organisation, sur notre démarche et sur quelle direction avons-nous besoin pour un syndicalisme transformateur de la société ?